



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1100) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE POLE  
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION  
«ENSEMBLE MONCEAU», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-305  
EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Ensemble Monceau » représentée par son Président, Edouard-Axel MOUBACHIR, dont le siège est situé 4 rue de Lille, 92200 Neuilly-sur-Seine, d'organiser des répétitions dans le Pôle documentaire, le 13 septembre de 14h00 à 17h00 et le 19 septembre 2025 de 20h00 à 22h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Ensemble Monceau » représentée par son Président, Edouard-Axel MOUBACHIR, dont le siège est situé 4 rue de Lille, 92200 Neuilly-sur-Seine, une convention de location de salles pour un montant de 70 € T.T.C (soixante-dix euros), afin d'organiser des répétitions dans le Pôle documentaire, le 13 septembre de 14h00 à 17h00 et le 19 septembre 2025 de 20h00 à 22h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250912-lmc1H13485H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/09/2025 Date de Publication : 12/09/2025
--